

Le Val'Info

ÉDITO

19ème Salon Estival de peinture

Cet été, notre manifestation artistique se déroulera du samedi 20 juillet au dimanche 11 août, salle Jean de Pontoise à Saint Aubin de Luigné. Le public pourra visiter le Salon du mercredi au dimanche inclus de 15h à 18h30. L'entrée est libre et nous vous attendons nombreux, vous serez les bienvenus.



Françoise Massart, artiste installée à Liré, village natal de Joachim du Bellay, sera notre invitée d'honneur. Elle a reçu l'an passé le prix de la commune de Val du Layon le soir du vernissage. C'est avec grand plaisir que nous la recevrons entourée de ses œuvres. Ses tableaux, peintures acryliques, sont une invitation au voyage au cœur de « Dame nature »...

Élève de peintres tels Manuel Mora, Fabian Cerredo, Jacques Denigot, animatrice de stages et d'ateliers d'arts plastiques, membre de jurys de Salons artistiques, elle participe à des expositions collectives et individuelles en région parisienne, en Vendée, Loire Atlantique et Maine et Loire (Angers, Trélazé, Aubigné sur Layon).

Sa vocation surgit dès l'enfance encouragée par ses professeurs qui lui donnent confiance en elle. Son peintre préféré : Rembrandt, un vrai régal tant en peinture qu'en gravure. Françoise Massart aime également la « figuration expressionniste », la force, la puissance. Construire et déconstruire l'intéressent ainsi que l'utilisation du noir et du blanc

accompagnés de couleurs chaudes afin de créer de beaux contrastes. Transmettre sa passion passe par « la Bouffée d'Art », association dont elle est directrice et animatrice depuis maintenant 20 ans. Merci Françoise Massart d'avoir accepté notre invitation.

Une quarantaine d'artistes l'entourera, proposant une grande variété de thèmes et de techniques, dont de nombreux fidèles à notre Salon qui, au fil du temps, est devenu un lieu d'échanges et de convivialité, renforçant le lien social élément précieux du « vivre ensemble ». Le vendredi 19 juillet à 18h, lors du vernissage, le prix de la commune sera décerné à l'artiste qui aura remporté les suffrages du jury et lors du décrochage, à l'issue de notre exposition, le dimanche 11 août à 18h30, sera attribué le prix du public, résultat du vote des visiteurs du Salon.

La commission Culture de Val du Layon remercie les artistes, les partenaires dont les noms figurent dans le catalogue, le personnel communal, les bénévoles qui tiennent les permanences ainsi que le public qui chaque année renouvelle sa fidélité à notre manifestation. Venez nombreux partager ce moment artistique au cœur de l'été afin que vive notre 19ème Salon estival !

Josiane Pébarthe - Adjointe à la Culture



Dans ce numéro

Édito	1
Conseil municipal	2
Informations municipales	8
Vie associative.....	15
Agenda	24

Flash

- Musée de la Vigne 16-17
- APAE 49..... 18
- Perle de Layon 19
- Blues en Chenin..... 20
- Cinéma plein-air 21

AMENAGEMENT

• Étude « cœur de village »

L'étude en cours (démarrée en avril 2017) pour l'élaboration d'un plan de référence pour la restructuration urbaine et l'aménagement commercial du centre-bourg de St Lambert du Lattay a été récemment évoquée avec les commerçants et un groupe représentant les familles de l'école St Joseph. Suite à ces échanges, la chambre de commerce et d'industrie a également émis des préconisations sur les suites à donner.

In fine, sur les 6 centres d'intérêt à requalifier, il en ressort une priorisation autour de 4 focus. Parmi les scénarii proposés, la réunion en comité de pilotage du 2 mai 2019 a permis de proposer des orientations sur ces scénarii, lesquels sont évoqués en séance :

- *Le Pôle enfance : la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre est en cours et c'est la priorité ;*
- *Le désenclavement du secteur de l'école St Joseph et du parc Piard : un projet de rénovation urbaine, une salle polyvalente avec cantine souhaitée et des circulations et accès facilités ;*
- *La restructuration de la place Linkebeek : il s'agit à la fois de faciliter l'ouverture vers l'école Célestin Freinet et la réhabilitation du quartier pour les commerces et services ;*
- *Les autres secteurs : le pôle oenotouristique est en attente des orientations de la CCLLA ; le pôle sportif, la salle des Fêtes et le square Kenton sont des enjeux jugés moins prioritaires ;*

Le schéma d'organisation ainsi finalisé permet de mettre un terme à l'étude en cours et surtout d'utiliser cette étude pour justifier d'éventuelles acquisitions foncières dans le périmètre de DPU. En outre, ce schéma sera annexé comme pièce pour la consultation d'élaboration du PLU.

• Acquisition pour équipements sportifs

S'agissant de la salle de sport, il est proposé d'acquérir des dalles de protection pour le sol. Suite à consultation, la commission propose d'accepter la proposition de Sportingsols pour la somme de 14.898 euros HT (1.080 m² de surface + 2 chariots pour le déplacement des dalles).

Et pour faire suite à la réflexion sur l'arrosage du terrain de St Aubin, la commission propose une alternative au forage profond par l'acquisition d'enrouleurs, ce qui a pour conséquence de prévoir un débit suffisant. Suite à consultation, il est donc proposé d'acquérir 2 enrouleurs, de réaliser des travaux pour permettre le branchement des enrouleurs et d'installer un compteur pour un total de 3.833,56 euros HT (attention : prévoir un budget de fonctionnement d'environ 3.500 euros pour la consommation / 50m³ par arrosage et 2 ou 3 arrosages / semaine selon les besoins). Le détail est ci-après présenté :

Dalles de protection : Société SPORTINGSOLS :	12.798,00 € HT
2 Chariots : Société SPORTINGSOLS :	2.100,00 € HT
2 Enrouleurs : Ville de CHALONNES :	1.200,00 € HT
Installation d'un compteur d'eau : Société SAUR :	1.346,16 € HT
Équipements pour le branchement : Société SAUR :	1.287,40 € HT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal valide la réalisation de ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les devis retenus.

• Point sur les travaux et Projets en cours

⇒ Travaux d'entretien de voirie :

Suite à l'arbitrage fait avec la CCLLA, il est retenu les travaux suivants à compter de juin (voirie + curage fossés) :

- * 44.879,80 euros sur St Lambert,
- * 27.900,65 euros sur St Aubin.

⇒ Place de l'Église (SA) : Il reste la signalisation et la pose du mobilier urbain. Quant à l'opération dite de « grenailage », la commune a émis des réserves : le rendu n'est pas satisfaisant.

⇒ Espace Jeunesse (SA) Les dernières pièces du marché sont en fin d'élaboration : mise en ligne prévue du marché semaine 20.

⇒ Pôle Enfance (SL) : Le marché de maîtrise d'œuvre a été mis en ligne. Les offres doivent être déposées semaine 23.

ENFANCE/JEUNESSE

• Validation du PEDT

L'écriture du PEDT est terminée et transmis à la CAF pour avis, le groupe de travail qui a élaboré le PEDT le propose donc pour validation par le Conseil municipal. Le PEDT acté, il reste à mettre en œuvre le projet pédagogique par les services.

Le conseil municipal approuve le projet éducatif de territoire de la commune de Val du Layon sur la période 2019/2023.

• Transport – sorties pédagogiques

Dans le cadre du transfert et la restitution des compétences de la CCLLA vers la commune, une enveloppe financière de 2.151,66 euros a été identifiée dans les attributions de compensation au titre des déplacements (transport) des écoles sur des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire. Le sujet a été porté à connaissance de la commission qui a retenu l'idée de mettre à disposition cette somme aux 4 écoles selon les effectifs connus au 1^{er} janvier de l'exercice en cours (déduits les enfants hors commune des écoles privées et tous les enfants de moins de 3ans). Ainsi, pour l'exercice en cours, il est proposé d'attribuer 4,50 euros par élève.

Le conseil municipal précise que cette somme de 4.5 euros vaut à compter de cette année 2019 et sera revu le cas échéant pour les années suivantes sur proposition de la commission.

• Précisions sur le financement des écoles

En complément de la délibération en date du 6 mars 2018, la commission souhaite apporter les précisions suivantes sur le

financement des récompenses, fournitures et voyages scolaires, pour éviter toute ambiguïté dans le mandatement des dépenses. Il faut ainsi comprendre que les sommes attribuées aux 4 écoles sont définies sur la base des effectifs connus au 1^{er} janvier de l'exercice en cours (déduits les enfants hors commune des écoles privées et de moins de 3ans). En complément, les élèves hors commune inscrits actuellement dans les écoles publiques le sont soit par dérogation de droit conformément aux textes en vigueur, soit par délibération spécifique du conseil municipal, la commune ayant adopté le principe qu'aucune autre dérogation ne serait accordée.

- **Travaux dans les écoles**

Concernant les demandes de travaux dans les écoles, il est constaté que les travaux demandés ne sont pas forcément tous réalisés et qu'il n'y a pas de retour pour en connaître la raison. En outre, certaines demandes datent déjà de plusieurs mois. Il est proposé de faire le point avec le responsable « bâtiments » du service commun et d'identifier clairement les missions qui ne peuvent être réalisées en régie, afin de prendre contact auprès d'entreprises.

- **Convention avec le SDIS**

Suite à une rencontre avec le SDIS, il est proposé la signature d'une convention favorisant la prise en charge des enfants en périscolaire et au restaurant scolaire lors d'une intervention débordant du temps scolaire. Cela concerne les enfants des pompiers scolarisés dans les écoles de la commune (soit 4 familles concernées). Les frais générés par cette prise seront à la charge de la commune.

TOURISME

- **Démarrage de la saison**

La saison 2019 démarre avec une bonne fréquentation sur les 2 campings. S'agissant du camping de la Coudraye (SL), il est prévu un recrutement cet été par le syndicat d'initiative et pour le camping du Layon (SA), il est validé la création d'un emploi saisonnier pour la période de juillet/aout à raison d'un besoin estimé de 150 heures.

A savoir également que les vigneronns vont être sollicités pour participer de manière individuelle aux activités des campings sous la forme d'une rencontre œnotourisme avec les vacanciers.

ECONOMIE

- **Achat par la commune d'une licence IV**

Par courrier en date du 12 mars 2019, la commune a été informée de la mise en liquidation judiciaire par le Tribunal de Commerce d'Angers du commerce sis 6, place du Ronceray à St Lambert, exerçant l'activité de bar avec licence IV et tabacs / jeux. Le mandataire judiciaire désigné nous a donc indiqué être à la recherche d'un repreneur pour le fonds de commerce.

Dans ce contexte particulier, la licence IV peut trouver acquéreur mais avec le risque d'un transfert vers une autre commune, sur lequel le conseil ne pourrait pas s'opposer. En outre, dans le cadre du projet de restructuration urbaine et d'aménagement commercial du centre-bourg de St Lambert du Lattay, il serait dommageable de ne pas pouvoir implanter cette activité commerciale.

Considérant l'intérêt de cette licence pour l'animation commerciale du centre-bourg et le développement économique local, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire pour l'acquisition de cette licence IV et à signer tout document s'y afférent.

- **Précisions sur les tarifs du cimetière**

Sur les tarifs indiqués dans le Layonvalois, il est ainsi précisé que le coût d'une cavurne est de 93 euros pour 1 urne sur une durée de 15 ans. Or cela porte à confusion : s'agissant d'une concession, la durée ne peut pas s'appliquer à l'urne proprement dit mais bien à la concession. Les cavurnes installées à St Lambert ayant une capacité de 4 urnes, il est donc proposé les tarifs suivants (en s'alignant sur les tarifs du columbarium de St Aubin) :

Concession en cavurne (capacité de 4 urnes) de 15 ans 370 euros ;
Concession en cavurne (capacité de 4 urnes) de 30 ans 580 euros ;

- **Participation aux frais : piscine de Rochefort**

Depuis la dissolution du SIVU en charge de la piscine de Rochefort, il est convenu que la commune de Val du Layon participe aux frais de fonctionnement liés aux animations de la piscine. Pour l'année 2019, le conseil municipal accepte de verser la somme de 3.400,00 euros au titre de sa participation de l'année 2019.

- **Subvention : Gym Rochefort**

L'association de Gym de Rochefort a déposé une demande de subvention. Considérant les abonnés de la commune qui fréquentent le club, le conseil municipal accepte de verser une subvention de 200 euros (20€/licencié : 10 inscrits en 2019) à l'association de Gym de Rochefort.

- **Association : mise à disposition d'un local**

L'association « La Troupe Bacchus » a sollicité la commune par courrier pour la mise à disposition d'un local à des fins d'entrepôt de matériel. Suite à échange avec des représentants de l'association, il est proposé de leur mettre à disposition une salle située au sous-sol de la salle Marylise, laquelle leur conviendrait.

Le conseil municipal accepte de mettre à disposition de « La Troupe Bacchus » une pièce située dans la salle Marylise et précise que l'association devra faire le nécessaire pour le déclarer auprès de son assurance.

- **Bail commercial - Loyer**

Suite à une visite du local vacant de la maison médicale à St Lambert du Lattay, une orthophoniste a démarché la commune pour s'installer. Pour ce faire, il convient de signer un nouveau bail et de fixer le tarif de location.

Le conseil municipal fixe le tarif de location à 280 euros mensuels, les charges étant facturées en fin d'année.

ENVIRONNEMENT

- Avis sur enquête publique

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet d'extension d'élevage porcin sur la commune voisine de Chemillé, prévoyant la construction d'un bâtiment et qui a fait l'objet d'un enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

QUESTIONS DIVERSES

- Pour information, le Département a envoyé aux communes déléguées 2 exemplaires de l'ouvrage intitulé « Mémoires de pierre », qui présente l'ensemble des monuments aux morts de l'Anjou : ces livres seront à disposition dans les bibliothèques.

- Il est demandé de faire suivre à tous les conseillers et conseillères le courrier du DDEN adressé en Mairie et relatif aux mouvements de contestations sur le projet de loi Blanquer. En outre, s'agissant du courrier de réponse de la Mairie adressé aux parents d'élèves qui avaient déposé une pétition expliquant leur démarche, il est précisé que le courrier initial était destiné aux députés et sénateurs : la réponse a ainsi été jugée déplacée de la part des parents. La Mairie était destinataire de ce courrier sans mention particulière, d'où cette incompréhension. Certaines communes sont amenées à prendre position sur le sujet mais en ce qui concerne la commune, l'expression de l'association des maires ruraux de France nous convient. Enfin, il est ajouté que des amendements sont en cours.

L'ESSENTIEL DU 4 JUIN 2019 l'intégralité des compte-rendu du Conseil est consultable en Mairie et sur le site.

FINANCES

- Budget « Bâtiments commerciaux » - Emprunt

Le conseil municipal était informé du projet d'acquisition d'un bâtiment à vocation commerciale, par voie de préemption. La procédure a été finalisée par arrêté municipal en date du 18 février actant l'achat par la commune au prix de 93.265 euros.

Dans le cadre de cette procédure, eu égard notamment au code de l'urbanisme, le mandatement doit s'effectuer dans un délai de 4 mois suivants et l'acte dans les 3 mois suivant la date de préemption. L'acte a été signé le 29 mai 2019 et le règlement est en cours.

En ce sens, le budget avait déjà été préparé et fait l'objet d'un emprunt à hauteur de 100.000 euros pour compenser la dépense en section d'investissement. Monsieur le Maire ayant été autorisé à faire le nécessaire auprès des établissements bancaires, les éléments suivants sont mis à disposition du conseil municipal, suite à consultation.

Il est ainsi proposé les conditions d'emprunt suivantes :

<i>Établissement bancaire</i>	La Poste
<i>Montant :</i>	100.000,00 euros
<i>Durée d'amortissement :</i>	10 ans
<i>Périodicité des échéances :</i>	Trimestrielle
<i>Taux d'intérêt annuel fixe :</i>	0.62%
<i>Amortissement :</i>	Echéances constantes
<i>Typologie Gissler :</i>	1A
<i>Commission d'engagement :</i>	200 euros

En outre, il est indiqué que le transfert de bail se fera automatiquement en cas de changement de propriétaire, en conséquence de quoi un loyer sera donc émis par la collectivité, dès l'acquisition effective aux 2 conditions suivantes : acte signé + règlement effectué.

Il est rappelé au conseil municipal l'état de la dette actuelle avant cet emprunt :

Budget	Nombre emprunt	Valeur Emprunt	Capital restant dû
<i>Camping</i>	2	222.399,44	111.462,40
<i>Assainissement</i>	2	550.000,00	402.416,08
<i>Commune</i>	4	959.000,00	710.287,97
		TOTAL CRD	1.224.166,45

Vu le code général des collectivités territoriales, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'emprunt dans les conditions présentées, et prend acte de la date prévisionnelle de transfert de propriété, qui vaut transfert de bail.

- **GESTION PATRIMOINE**
Programmation de travaux

Suite aux travaux de la place de l'Église (SA), un compteur d'eau a été déplacé et nécessite également des travaux complémentaires de plomberie dans la sacristie.

Afin de mettre en conformité la bibliothèque avec les règles de sécurité, il est prévu d'installer des extincteurs et des plans d'évacuation.

Il est donc proposé au conseil municipal de prendre acte de ces travaux.

Le conseil municipal valide la réalisation de ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les devis retenus.

Plomberie	<i>Société Caël</i>	536.76 euros TTC
Extincteurs	<i>Société APS</i>	344.99 euros TTC
Plans d'évacuation	<i>Société APS</i>	400.20 euros TTC

- Aide régionale - convention

Le commerce dénommé « Le Cellier de Paul », à St Lambert a déposé un dossier de subvention auprès de la CCLLA pour un projet de développement d'activités relatif à des travaux d'investissement intérieurs et extérieurs. Le dossier est déposé au titre du dispositif régional « Pays de la Loire Commerce/Artisanat – PLCA », dont le règlement précise que l'aide régionale est conditionnée à une aide communale ciblée sur la partie immobilière des travaux. La participation de la commune serait ainsi de 545 euros. Pour ce faire, il est proposé de signer une convention avec la Région en cas d'accord.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'aide à l'immobilier d'entreprise d'un montant de 545 euros destiné au commerce « Le Cellier de Paul ».

ENFANCE/JEUNESSE

- Restauration collective

Suite à la consultation des entreprises pour la préparation et la livraison de repas en liaison chaude pour le service Enfance/Jeunesse du territoire de Val du Layon, le conseil municipal prend connaissance du rapport d'analyse des offres réalisées et constate la bonne exécution de la procédure. Pour rappel, le marché sera conclu pour 1 an renouvelable 2 fois.

En sus du prix des repas, il faut ajouter le coût de la location/vente du matériel de restauration (four, self...), soit environ 0,12 euros HT par repas. S'agissant de la prestation, elle répond largement aux critères demandés et notamment à la loi dite « EGALim » tant sur l'approvisionnement des matières premières que sur la composition des repas. Une attention particulière sera portée sur les animations et sur la limitation du gaspillage via des échanges entre le prestataire et les services.

S'agissant des tarifs à appliquer aux familles pour la rentrée, la commission va désormais pouvoir les affiner en tenant compte notamment d'une analyse des coûts réels par secteur : APS, ALSH, TAP et Cantine.

CULTURE

- Spectacle

Il est proposé un spectacle de théâtre en novembre par la compagnie professionnelle « Chauffe Brule » et l'association locale « Bacchus » (3 séances), en 2 parties. Pour ce faire, il convient de passer contrat avec la compagnie (1.600 euros) et de prendre en charge les frais de location de la salle St Joseph (340 euros). Le contrat prévoit qu'il sera déduit de la facture une part des recettes des 3 séances (modalités à définir).

Le prix des entrées reste également à définir mais il est souhaité que les places adultes ne dépassent pas 10 euros et 5 pour les enfants.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec la compagnie Chauffe Brule.

VOIRIE

- Pétition de riverains

Suite à une pétition de riverains (aux lieux-dits « La Gauterie » et « Layon ») faisant état d'une voirie fortement dégradée due notamment au passage de camions, d'une largeur insuffisante et d'une circulation de plus en plus importante et jugée accidentogène, une réunion s'est déroulée *in situ* avec des représentants des riverains, du service technique communautaire et des élus. Il a ainsi été précisé que cette voie était prévue au programme d'entretien de voirie 2019. Dans le cadre de ces travaux, un busage de fossés sera aménagé afin de faciliter le passage et la circulation sera limitée à 30km/h sur une portion de la route. Suite à la visite, le représentant des riverains a indiqué qu'il n'était pas utile de faire une réponse écrite à tous les riverains.

TRAVAUX VITICOLES

- Vœu municipal d'intérêt local

Il est régulièrement constaté durant les travaux viticoles saisonniers des problématiques de stationnement et/ou de logement des salariés pour diverses raisons. En effet, certains viticulteurs ne sont pas en mesure de loger les salariés ou ces derniers ne veulent pas être logés. En conséquence, les saisonniers stationnent sur le domaine public, mais également sur des parcelles privatives sans autorisation. Ainsi, ces aléas ne se font pas sans amener des incivilités d'une part mais surtout des problèmes de salubrité publique et de sécurité, dont la compétence est communale. Sur ce dernier aspect, le conseil municipal souhaitait prendre position en émettant un vœu envers les viticulteurs. Ce sujet sera évoqué lors de la rencontre entre les membres de la commission Tourisme et les viticulteurs.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- Accord local

Le droit commun prévoit un conseil communautaire composé de 43 élus. Il est cependant possible de déroger à cette répartition de droit commun en validant un accord local.

Le conseil communautaire propose un accord local majorant le nombre de siège à 53, dont 3 pour Val du Layon.

Le conseil a favorablement délibéré sur ce projet de composition, qui se mettra en place après les élections municipales de 2020.

QUESTIONS DIVERSES

- L'ARS et le département nous informent d'un nouveau dispositif de demande d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées : « Via Trajectoire Grand Age » : il s'agit d'une plateforme unique accessible sur le site viatrajectoire-pdl.fr, pour améliorer la lisibilité de l'offre et simplifier les démarches.
- Pour le prochain conseil, la Préfecture devrait avoir rendu réponse pour les demandes de DETR, dont l'une concerne la 2^e tranche de sécurisation du clocher de l'Église de St Lambert. Il conviendra donc de se positionner pour savoir si la tranche optionnelle est engagée, avec ou sans la DETR.
- L'AURA a réalisé une étude sur le territoire départemental pour estimer les fréquentations en matière de natation scolaire et ainsi évaluer les éventuels besoins. Il en ressort qu'avec les travaux et les projets en cours, le territoire serait couvert par les équipements. Cependant, la CCLLA va mener une réflexion sur l'intérêt touristique des piscines dans le cadre du projet de territoire.
- L'association « Village de charme » remercie chaleureusement la commune pour son accueil lors de l'intronisation et invite au prochain rassemblement de l'association le 31 août (Le Vieil Baugé/Bocé).
- Des remerciements de la paroisse ont été reçus suite au concert à l'Église de St Lambert.
- Il est régulièrement fait état d'un dysfonctionnement suite aux travaux de rénovation de la Mairie de St Aubin : lors des locations de la salle Jean de Pontoise, l'accès aux toilettes et à la cuisine est le même pour la bibliothèque ce qui pose problème pendant les heures d'ouverture. Cependant, il semble compliqué de bloquer les accès aux uns ou aux autres notamment pour une question de libre accessibilité et circulation aux PMR.
- S'agissant des réserves émises sur les travaux de la place de l'Église de St Aubin, il est prévu d'attendre un délai pour constater si le grenailage réalisé présente les effets escomptés. En sus, un contrôle de conformité a été demandé auprès d'un bureau extérieur.
- Des motos réalisent régulièrement des Aller/Retour la nuit sur la route de la Corniche (départementale). Il est proposé aux riverains de prévenir la gendarmerie et de se rapprocher des services départementaux.
- Pour information, 567 heures ont été réalisées par le service commun sur St Lambert et 597 sur St Aubin depuis la création du service commun, ce qui correspond également à 585 heures qui restent dues à la commune.

DERNIÈRE MINUTE...



■ MAIRIE DE ST AUBIN

➤ FERMETURE DE LA MAIRIE :

les mercredis 17, 24 et 31 juillet.

➤ OUVERTURE DE LA MAIRIE :

les jeudis 18, 25 juillet et 1^{er} août.

➤ FERMETURE LE SAMEDI MATIN

du 13 juillet au 24 août 2019.



■ ST LAMBERT

Du 7 au 25 juillet :

En raison de la réfection du chemin reliant la Gauterie et Layon, nous conseillons aux automobilistes empruntant cette route régulièrement de passer par le centre-bourg.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Loire Layon Aubance

L'annuaire des producteurs locaux : un nouvel outil pour développer la proximité entre les producteurs locaux et les consommateurs.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 24 MAI 2019



VALORISER LES PRODUITS LOCAUX

L'annuaire des producteurs locaux est une des actions du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**. Il est le fruit d'un travail de réflexion mené conjointement avec la **Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire** : comment mettre en relation les producteurs et les consommateurs sur notre territoire ?

Nous avons près de 90 producteurs locaux en fruits, légumes, produits laitiers, pain, céréales, miel, viande... qui proposent une vente directe à la ferme ou sur des marchés locaux. Cet outil permettra aux consommateurs de découvrir les producteurs près de chez eux et aux producteurs de valoriser leurs produits et leur savoir-faire.

L'outil propose une recherche par commune, par type de produit. Une fiche technique permet de connaître les produits, les jours et horaires d'ouverture.

L'annuaire est accessible sur le site de la CCLLA www.loirelayonaubance.fr.

Vous êtes producteur ? Vous pouvez figurer gratuitement sur l'annuaire en contactant la chambre d'agriculture : Camille.BOUC@pl.chambagri.fr - 02 41 96 75 20.



www.loirelayonaubance.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LOIRE LAYON AUBANCE
1 rue Adrien Meslier - 49170
St-Georges-sur-Loire
02 41 74 93 74
contact@loirelayonaubance.fr

MAIRIE VAL DU LAYON

www.valdulayon.fr



■ ST LAMBERT DU LATTAY :

11, rue Rabelais
Tel : 02 41 78 30 46
Fax : 02 41 78 32 77
mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h-12h / 14h-17h30
Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

■ ST AUBIN DE LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise
Tel : 02 41 78 33 28
staubindelaigne@valdulayon.fr
Horaires d'ouverture :
Du Lundi au samedi : 9h-12h
Fermé le jeudi

POSTE

■ Agence postale

11, rue Rabelais
St Lambert du Lattay
Tel : 02 41 54 12 53



Horaires :
Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30
Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30
Vendredi : 14h30-17h45
Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier :
du lundi au vendredi : 15h15

L'Agence postale sera fermée :

- Du 6 juillet au 13 juillet
- Du 12 au 31 août



■ Point Poste :

VIVECO - M. et Mme SOURICE
1, place de l'Église
St Aubin de Luigné
Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :
Mardi au samedi :
6h30 - 12h30 et 15h - 19h30
Dimanche : 6h30 - 12h30

Levée du courrier :
du lundi au samedi : 10h

■ UN DIMANCHE PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ !

Dimanche 26 mai, Saint Aubin accueillait les nouveaux arrivants de la commune salle Jean de Pontoise. Notre maire, Gérard Tremblay, après un mot de bienvenue, leur a offert une bouteille de Layon ainsi qu'une plaquette monographique de Val du Layon.

« Une naissance, un arbre » a regroupé les nouveau-nés du village et leurs parents autour du lilas des Indes planté en leur honneur et dont les enfants sont parrains et marraines. Un certificat a été remis à chacun par Josiane Pébarthe, un premier geste, de sensibilisation à l'environnement.



Le prix des maisons fleuries a été attribué à une vingtaine d'habitants du village soucieux d'embellir Saint Aubin qui vient d'entrer dans le cercle des « villages de charme », la cérémonie ayant eu lieu le 24 mai juste avant l'inauguration de la place de l'église.



Cette matinée du 26 mai s'est achevée par la célébration de la fête des mères avec l'intervention de la présidente de Familles Rurales, Madame Mousset, qui a offert aux nouveau-nés des serviettes brodées par les membres de l'association. Poèmes et compliments dits par les enfants furent suivis par l'offrande de fleurs aux mamans présentes.

Un grand merci de la commune à toutes les personnes qui, par leur action et leur présence renforcent les liens qui nous unissent.



■ INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école de Val du Layon. Les directrices et chefs d'établissement des différentes écoles se tiennent à votre disposition.

Pour formaliser l'inscription dans les écoles publiques, un dossier doit être préalablement rempli en mairie.

- École Publique Célestin Freinet : Frédéric TIJOU
- École Publique René Guy Cadou : Guillaume LIVENET
- École Privée St Joseph (St Lambert) : Alexandre CUVELIER
- École Privée St Joseph (St Aubin) : Sylvie RICHARD

■ RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

Afin de maintenir vos coordonnées à jour, merci de nous informer de tout changement, lors de vos AG par exemple.

Vos coordonnées sont importantes notamment lors d'envois de courriers.

■ ENTRETIEN DES PIEDS DES MURS DE MAISON

Depuis quelques mois, les employés communaux sont salariés de la CCLLA (Communauté de Communes Loire Layon Aubance).

Vous avez pu constater que l'entretien des espaces publics se fait différemment. Le temps de travail passé est identique mais à des rythmes plus espacés, ce qui implique qu'il puisse y avoir plus d'herbes à certaines périodes.

C'est pour cela que nous devons faire appel à votre civisme.

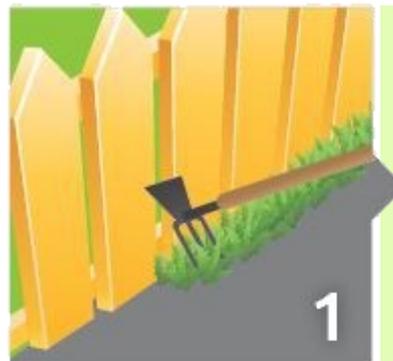
Ne pourrait-on pas entretenir nos pieds de mur de maison donnant sur l'espace public ?

Voici quelques idées pour le réaliser, en espérant qu'elles vous seront utiles.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et pour l'effort que vous pourrez fournir.

Merci.

La commission Environnement.



ÉRADIQUER TOTALEMENT L'HERBE :
Une solution efficace :
Sarclage à la binette ou à la griffe !



SÉLECTIONNER LES HERBES À CONSERVER PARMİ LES FLEURS SPONTANÉES :
Myosotis, violette, érodium... toute herbe que l'on considère esthétique.



FLEURIR SON TROTTOIR :
Semer des variétés qui se ressèment d'année en année : alysse, valériane, verveine de Buenos Aires...

■ BIBLIOTHÈQUE SAINT AUBIN DE LUIGNÉ



LES PERSONNES À JOUR DE COTISATION À LA BIBLIOTHÈQUE
GRATUITEMENT À LA SECONDE



PETIT RAPPEL : L'accès à la bibliothèque se fait désormais par le petit perron, côté puits, les samedis et dimanches, afin de respecter au mieux l'intimité des locataires de la salle Jean de Pontoise, excepté pour les personnes à mobilité réduite. Merci de votre compréhension !

LES PRIX LITTÉRAIRES 2018/2019

Les classes maternelles de l'école René-Guy Cadou ont préféré « La nuit », grande frise documentaire phosphorescente d'Hector Dexet. Quant à leurs parents, ils ont choisi l'émouvant premier album de Coralie Bickford-Smith, « Le renard et l'étoile ».

Pour les résultats des classes de CP-CE et de CM, il faudra encore patienter ! Nous vous les communiquerons dans le prochain Val'Info...

Le prix littéraire 1001 pages 2019/2020 est en cours de finalisation pour pouvoir être proposé aux écoles du réseau à la rentrée scolaire prochaine.



LES ESTIVALES POÉTIQUES 29 JUIN - 7 JUILLET

A cette occasion, les bibliothèques du réseau 1001 pages vous proposent de profiter de chaises disposées à proximité pour lire des poèmes sélectionnés pour vous, que vous pouvez détacher et apporter à la buvette du marché des éditeurs de poésie sur l'île de Béhuard le 7 juillet, en échange d'un café ou d'un thé.

FAITES LE PLEIN DE LIVRES ET DE JEUX AVANT L'ÉTÉ...

Prêts illimités et prolongés entre mi-juillet et mi-septembre sur le réseau 1001 pages.

PROFITEZ DE...

Nos nouveautés en matière de romans, bandes dessinées, jeux, documentaires et albums.
Notre nouvelle sélection de quelque 500 documents du Bibliopôle : romans, bandes dessinées, documentaires et albums.



FERMETURE DES BIBLIOTHÈQUES CET ÉTÉ

Saint Aubin : du jeudi 11 juillet au vendredi 16 août
Denée : du lundi 29 juillet au vendredi 16 août
Chaufonds : dates non communiquées à ce jour
Rochefort : du dimanche 14 juillet au mardi 20 août inclus



BIBLIOTHÈQUE DE SAINT AUBIN DE LUIGNÉ

13 rue Jean de Pontoise, Saint Aubin de Luigné 49190 Val du Layon
02 41 66 31 94 - bibliostaubinluigne@orange.fr
bibliotheque-1001pages.fr

Les horaires :

Mercredi de 16h à 18h,
Samedi et Dimanche de 10h30 à 12h30

■ MEDIATHEQUE

SAINT LAMBERT DU LATTAY

EN ÉTÉ, ON SE REPOSE !

Mais la médiathèque reste ouverte grâce au dévouement des bénévoles pour remplacer Sylvaine, notre bibliothécaire, pendant ses congés.

En fait pendant l'été, nous en profitons pour tenter de nous mettre à jour :

- ◇ Désherbage : on n'enlève pas les herbes envahissantes mais les livres anciens et défraîchis, qui ne sont plus empruntés et qui finissent par encombrer les bacs et les étagères
- ◇ Catalogage : informatiser les nouvelles acquisitions, les livres intéressants donnés par des lecteurs
- ◇ Équipement : couvrir, coter, tamponner les nouvelles acquisitions
- ◇ Rangement : ranger les bacs et étagères ayant subi l'assaut des hordes de lecteurs pendant l'année et intégrer avec difficulté les nouvelles acquisitions.

CONCLUSION, EN ÉTÉ CE N'EST PAS DE TOUT REPOS...

Horaires d'été du mardi 9 juillet au samedi 31 août

Mercredi 10h-12h30

Vendredi 16h30-18h30

Samedi 10h-12h30

Réouverture aux horaires habituels le mardi 3 septembre

Rappel : Vous pouvez emprunter et rapporter dans toutes les bibliothèques du réseau Lire en Layon.



LES ANIMATIONS EN COURS ET À VENIR À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

- Pendant l'été vous pourrez découvrir une sélection d'ouvrages en lien avec la programmation Villages en scène 2019/2020
- Dès la rentrée de septembre les lecteurs intéressés pourront participer au nouveau prix Bull'en Layon 2020 dont les titres en lice seront dévoilés lors de la remise du prix 2019, le samedi 14 septembre 2019.
- On vous prépare une belle surprise pour le dernier trimestre 2019 autour du... Mystère !



Bel été à tous !

Les horaires :

En période scolaire :

Mardi 16h30 – 18h30

Mercredi 10h -12h30 et 14h – 18h30

Jeudi 16h30 – 18h30

Vendredi 16h30 – 18h30

Samedi 10h – 12h30

En période de vacances scolaires :

Mercredi 10h – 12h30

Vendredi 16h30 – 18h30

Samedi 10h – 12h30



Attention l'adresse mail et le numéro de téléphone ont changé :

Maison culturelle, 5 rue Emile Godillon
Saint-Lambert du Lattay 49750 Val du Layon
Tel : 02 41 91 18 41 - mediatheque.stlambert@valdulayon.fr
site internet : lireenlayon.fr



Traitement des déchets à Saint Aubin de Luigné

La compétence déchets a été confiée au SMITOM pour le secteur Loire-Layon depuis le 1er janvier 2018. L'objectif souhaité est d'harmoniser le service apporté.

Badge d'accès aux services du SMITOM (pour l'obtenir gratuitement : 02 41 59 61 73 ou www.smitom-sudsauumurois.com)

Ce dernier permet l'accès aux déchèteries situées à Chalonnes sur Loire, Champtocé sur Loire, Juigné sur Loire (les Garennes sur Loire), Rochefort sur Loire, St Georges sur Loire et Thouarcé (Bellevigne en Layon), mais également à des points d'apports volontaires d'ordures ménagères.

■ ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Conformément au règlement du SMITOM, les conditions d'accès sont les suivantes :

- ⇒ **POUR LES PARTICULIERS**, un forfait de 18 passages en déchèterie par année civile est attribué. Il sera demandé 5€ par passage complémentaire au-delà de ce forfait.
- ⇒ **POUR LES PROFESSIONNELS**, Les badges sont facturés 5 € l'unité. L'accès est illimité, mais payant par prépaiement pour certains matériaux.

■ ACCÈS AUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

- **USAGERS AYANT CHOISI LE FORFAIT BAC**
 - ⇒ permet d'accéder aux points d'apport volontaire de façon ponctuelle
 - ⇒ dépôt facturé 1.30€.
- **USAGER AYANT LE FORFAIT PAV (Point Apport Volontaire)**
 - ⇒ dépôt dans des équipements accessibles en permanence.
 - ⇒ vous pouvez recommencer l'opération autant de fois que besoin.

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouvez leurs localisations sur le site internet du SMITOM : www.smitom-sudsauumurois.com.

Traitement des déchets à Saint Lambert du Lattay

■ BALAYAGE DES RUES

Les prochains balayages des rues auront lieu :

- Mardi 9 juillet
 - Mardi 13 août
 - Mardi 17 septembre
- à partir de 6 heures.

Afin de faciliter le passage de la balayeuse, veuillez ne pas stationner vos voitures en bordure des trottoirs.

Merci de votre compréhension.

■ COLLECTE FERRAILLE

Les prochaines collectes de ferraille à la déchetterie du Bottereau à Thouarcé ont lieu
le 2^{ème} samedi du mois
ET les 3^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois

Soit les prochaines dates :

Les samedis,
de 9H à 12H
et 14H à 17H :

- 13 juillet
- 10 août
- 14 septembre

Les vendredis,
de 14H à 17H :

- 19 juillet
- 26 juillet
- 16 août
- 23 août
- 20 septembre
- 27 septembre



■ JOUR DE COLLECTE

Jours de collecte des bacs marron et jaunes :

Tous les 15 jours, mercredi des semaines impaires :

- 3 juillet
- 17 juillet
- 3 juillet
- 14 août
- 28 août
- 11 septembre
- 25 septembre

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs.

■ OUVERTURE DECHETERIE THOUARCE

Lundi et mardi de 9H à 12H - **Mercredi** de 14H à 17H30

Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H30

(samedi après-midi réservé aux particuliers)



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Régulièrement, il est constaté des **dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants** sur le territoire du SMITOM et plus particulièrement aux pieds des points d'apports volontaires.

Ces **incivilités** sont prises en charge par les **services des communes**. Ce sont donc les finances publiques de chacun qui sont mises à contribution.

⇒ QU'EST-CE QU'UN DÉPÔT SAUVAGE ?

Tout objet déposé sur les trottoirs **en dehors des dates de collectes** prévues par le syndicat est considéré comme un dépôt sauvage, **au même titre que les personnes qui laissent leurs sacs de déchets en dehors des dates de collectes. De même, les bacs doivent être fermés avant collecte et rentrés dès la collecte effectuée.**

Les **dépôts sauvages** posent plusieurs **problèmes** :

- Nuisances olfactives,
- Dangers sanitaires,
- Pollution visuelle,
- Et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.



⇒ QUE RISQUE-T-ON ?

Le **dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi** (juillet 1975). Les auteurs de ces incivilités s'exposent à des **amendes de 450 à 1500 euros**. A noter aussi que le fait d'apporter les déchets en utilisant un **véhicule est un facteur aggravant** et que personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage.

Pour rappel, des solutions existent pour chaque déchet :

- Ordures ménagères & Emballages recyclables dans les bacs marron ou jaune ou en colonne d'apport volontaire (accessible avec le badge SMITOM)
- Encombrants et déchets spécifiques en déchèterie (accessible avec le badge SMITOM)



Plus de détail sur le site du SMITOM Sud Saumurois <http://www.smitom-sudsaumurois.com/>

Pour un cadre de vie de qualité, respectons tous notre environnement !

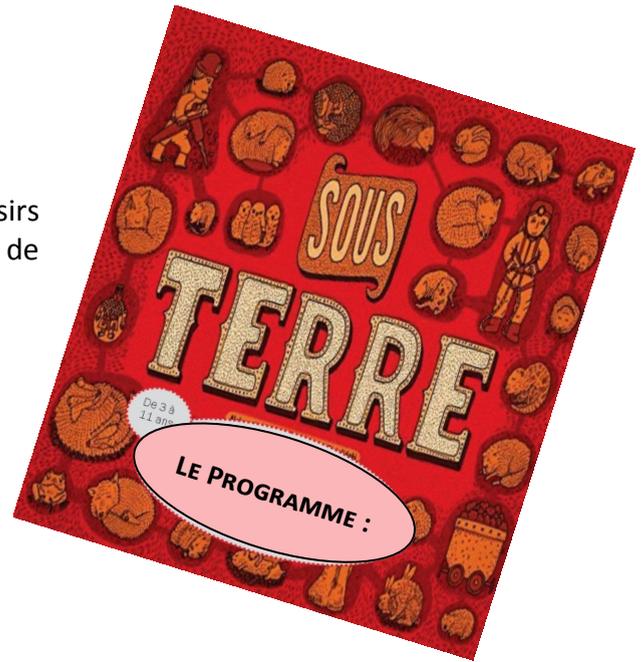
■ ACCUEIL DE LOISIRS

ST LAMBERT DU LATTAY

Pendant les vacances d'été, les enfants de l'accueil de loisirs vont partir à l'aventure pour explorer les peuples du dessous de la terre.

Cet été, l'accueil de loisirs ouvre ses portes :

- du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2019 dans les locaux de l'école Freinet
- du lundi 26 au vendredi 30 août 2019 dans les locaux du Coup de Pouce.



" SOUS TERRE " DU 8 JUILLET AU 2 AOÛT 2019

Partons à l'aventure pour explorer les peuples du dessous de la terre.

Semaine du 8 au 12 juillet : « Les insectes »

3-11 ans

La Mine Bleue Noyant-la-Gravoyère
Mardi 9/07

Visite guidée de la mine, démonstration et animation de fente d'ardoise, pique nique... Départ 9h15, retour 17h
Prévoir des vêtements et chaussures adaptés
Supplément 4€

3-11 ans

Inter-centre Oika Oika Saint Lambert du Lattay
Jeudi 11/07

Rencontre avec l'accueil de loisirs de Saint Aubin-de-Luigné pour une journée autour des jeux géants/en bois.



Semaine du 15 au 19 juillet: « Le monde imaginaire »

3-11 ans

Natural Parc Saint Laurent des Autels
Mardi 16/07

Entre Parc d'attraction et zoo, partez à la découverte de Natural Parc. Unique en son genre ! Un parc naturel de 13 hectares alliant respect de la biodiversité, découverte des animaux et loisirs.
Départ 9h15, retour 17h
Chaussures fermées indispensable
Supplément 2€



⚠ A RETENIR

- Les pique-niques sont fournis par l'accueil de loisirs.
- Merci de fournir lunettes, chapeau (ou casquette) et crème solaire.
- Pensez aux doudous et couvertures pour les enfants faisant la sieste.
- Le programme complet par semaine sera disponible fin juin et affiché à l'entrée de l'accueil de loisirs.

Semaine du 22 au 26 juillet : « Les nappes phréatiques »

3-5 ans

Aquarus Pont Barré
Mardi 23/07

Une matinée à la piscine, prévoir les affaires de piscine, le bonnet est obligatoire et interdiction du short de bain.
Départ 9h45
Supplément 2€



6-11 ans

Glisséo Cholet
Jeudi 25/07

Une journée au centre aquatique, prévoir les affaires de piscine, le bonnet n'est pas obligatoire et interdiction du short de bain.
Départ 10h, retour 17h
Supplément 2€

Semaine du 29 juillet au 2 août : « Les explorateurs »

3-11 ans

Casernes des pompiers Saint Lambert du Lattay
Mardi 30/07

Une matinée pour échanger avec les hommes du feu. Ouvrez grand vos oreilles et vos yeux.



" TOUT A UNE FIN... " DU 26 AU 30 AOÛT 2019

Viens profiter de tes derniers jours de vacances avec tes copains!

3-11 ans

Journée dans les coteaux Saint Lambert du Lattay
Jeudi 29/08

Journée dans les coteaux à Saint Lambert du Lattay.
Départ 10h, retour 16h45.
Journée de plein air, balade, jeux extérieurs...



Actu TAP...

Pour la rentrée scolaire 2019-2020, les enfants de Saint Aubin de Luigné vont pouvoir découvrir le land'art, la couture, les jeux de précisions, l'art de l'illusion d'optique... Sur Saint Lambert du Lattay, les animateurs vont proposer du tissage, de la couture, du cartonnage, des jeux sportifs...

Tap cirque



Tap nature



LibroTap : réalisation de diorama



Fabrication d'un nichoir



Tap cuir



VIE ASSOCIATIVE

■ CRU DE L'AMITIE

SAINT LAMBERT DU LATTAY

JEUX DE SOCIÉTÉ

Tous les jeudis à 14 H 30
Salle du Coin d'Hyrôme
Ouvert à toutes les personnes
souhaitant rejoindre
le Cru de l'Amitié



DATES À RETENIR...

REPAS D'ÉTÉ

Jeudi 22 Août

Inscription Mercredi 14 août
de 10h30 à 11h30
Salle de l'Hyrôme



Vie sociale

■ MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN D'ANJOU

SAINT LAMBERT DU LATTAY

L'ÉTÉ AU MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN

JUILLET/AOÛT 2019

ATELIERS FAMILLE

VISITES-DÉGUSTATION

VISITES THÉÂTRALISÉES



ATELIERS FAMILLE (6-12 ans)

Tous les mercredis à 15h30

En quête d'aventure en famille ? En équipe, faites preuve de logique et d'astuce pour enquêter dans les vignes ou relever les défis du Musée. Quelle famille remportera la victoire ? L'atelier se termine par un goûter.

6€ / ADULTE | 3.50€ / ENFANT | 15€ / FAMILLE*

* TARIF FAMILLE : 2 ADULTES ET MINIMUM 2 ENFANTS DE LA MÊME FAMILLE

VISITES-DÉGUSTATION

Les mercredis, jeudis, vendredis et dimanches à 15h30

Poussez les portes du Musée et découvrez le métier de vigneron à travers les saisons, ainsi que tous les secrets de l'élaboration des vins d'Anjou.

La visite guidée s'achève par une dégustation commentée.

6€ / ADULTE

VISITES THÉÂTRALISÉES

17H00 :	}	20H00 :
jeudi 11 juillet		vend. 12 juillet
mardi 13 août		merc. 14 août

Les guides se muent en acteurs pour transporter le public vers un voyage dans le temps. Partez à la rencontre de personnalités du vignoble angevin, pleines d'humour et de sympathie.

8€ / ADULTE | 4€ / ENFANT (10-14 ANS)

MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN D'ANJOU

SAINT-LAMBERT-DU-LATTAY / 49750 VAL-DU-LAYON

02 41 78 42 75

CONTACT@MUSEE-VIGNE-VIN-ANJOU.FR

www.musee-vigne-vin-anjou.fr

● COLLECTE DE PHOTOGRAPHIES ET DE VIDEO AUTOUR DES PRATIQUES VITICOLES ANGEVINES

Participez à l'enrichissement du fonds documentaire du Musée de la vigne et du vin d'Anjou !

Le Musée de la vigne et du vin dispose d'une collection d'outils et machines viticoles ayant servi à des vigneron angevins. Pour garder une trace de leur fonctionnement et des pratiques viticoles liées à cette période allant de fin 19ème siècle aux années 1980, le musée a constitué un fonds documentaire important constitué d'archives, d'ouvrages, d'étiquettes, de photographies, de témoignages audio de vigneron...

Afin d'enrichir sa bibliothèque, le Musée lance un appel aux habitants, vigneron, collectionneur... pour collecter des photographies et des vidéos illustrant les pratiques viticoles angevines et la vie quotidienne des vigneron au 20ème siècle.



Cette collecte permettra :

- de constituer une banque de données visuelles et audiovisuelles pour mieux comprendre les pratiques viticoles en Anjou et illustrer le fonctionnement des outils et machines dont dispose le Musée
- d'envisager des projets de valorisation ; expositions, publications, etc



Quels types de photographies et vidéos ?

Plusieurs thèmes intéressent le musée :
Nous recherchons des photographies, cartes postales, diapositives, vidéo amateurs illustrant :

- les travaux viticoles : plantation, taille, ébourgeonnage, palissage, traitements,...
- les vendanges
- la vinification et la mise en bouteilles
- la commercialisation au domaine, les tournées, les foires
- les moments festifs (repas de vendangeurs...) ou les temps forts (l'achat d'une machine viticole, d'un pressoir...)
- les métiers en lien avec la viticulture : tonnellerie, œnologie, distillation....

Concrètement, comment faire ?

Vous disposez de documents de ce type et vous souhaitez en faire partager le musée ?



Plusieurs possibilités :

- Soit vous choisissez de les donner au musée.
Dans ce cas, nous ferons ensemble une sélection de vos photos/vidéo dont vous ferez don au musée. Vos dons seront désormais propriété du Musée et conservés dans le fonds documentaire ; une attestation de don à titre gratuit vous sera délivrée.
- Soit vous préférez conserver les originaux
Dans ce cas, nous ferons un contrat de prêt avec vous, afin de nous laisser le temps de numériser ces documents (prévoir un délai de plusieurs semaines, notamment pour les films en super 8, VHS ou les diapositives qui devront être numérisés chez un prestataire externe.)

Pour participer à cette collecte, merci de contacter Karine Chevalier, directrice du Musée, par e-mail : direction@musee-vigne-vin-anjou.fr ou par téléphone au 02 41 78 42 75.

EN SEPTEMBRE :

● VISITE DÉGUSTATION LE DIMANCHE 1 SEPTEMBRE À 15H30

Poussez les portes du Musée et découvrez le métier de vigneron à travers les saisons, ainsi que tous les secrets de l'élaboration des vins d'Anjou. La visite guidée s'achève par une dégustation commentée.

● SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE : JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi et dimanche : Visite libre gratuite de 14h à 18h.

Dimanche : Visite guidée gratuite, dégustation payante à 15h30 (3 vins – 4€).

■ APAE 49 (Association Pour un Assainissement Équitable)



Président : Mr MARTIN Jack

Tél. 02 41 39 57 42 - Email : guibrette@orange.fr

Site internet APAE49 : <http://www.apaelloirelayon.fr>

Adhésion : 5,00 € par an. L'association :

⇒ vous renseigne et défend vos intérêts,

⇒ vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour les vidanges de fosses.

● LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES (CCLA) :

Situation actuelle dans les domaines de l'ANC et des déchets :

L'Assainissement Non

Collectif :

Au 1^{er} Janvier 2020, la CCLA doit prendre la compétence « Assainissement Collectif et ANC » et une harmonisation des pratiques et des tarifs s'imposait entre les différents territoires ;

l'assainissement collectif relèvera d'une délégation de service public, l'assainissement non collectif d'une régie.

La gestion des

déchets :

Au 1^{er} Janvier 2018, la Communauté de Communes CCLA a rejoint le Syndicat Mixte pour la collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) du Sud Saumurois. Mais cette situation n'est que temporaire. Dans ce domaine la concertation va bon train et on s'orienterait au 1^{er} Janvier 2021, vers la création d'un nouveau syndicat qui exercerait

sa compétence sur un territoire élargi qui comprendrait notre communauté de communes associée à 3 autres : « Vallées du Haut-Anjou », « Anjou Loir et Sarthe » et « Anjou Bleu Communauté ». Par ailleurs, irons-nous vers la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), la redevance ou la redevance incitative ? Aucune décision définitive n'est à ce jour adoptée.

● LES VIDANGES GROUPEES A TARIF REDUIT POUR LES ADHERENTS

Afin de faciliter les regroupements d'usagers, merci de préciser au responsable ci-dessous, **vos nom, prénom, votre hameau, votre commune, la nature de votre assainissement**, un mois au moins avant la date souhaitée d'intervention, le regroupement devant s'inscrire dans un rayon de 5 km.

Pour 6 vidanges sur plusieurs communes le tarif pour 4 fosses est appliqué.

Mr J-Pierre MERLET 02 41 78 37 70

Email : jpmerlet@orange.fr

● LA SAUR : PROLONGATION DU CONTRAT ET REPRISE DES CONTRÔLES.

Le 1^{er} Janvier 2018, la SAUR a été reconduite pour deux ans par les responsables de la communauté de communes Loire-Layon-Aubance (CCLA) dans ses fonctions de contrôle des Assainissements Non Collectifs (ANC).

Madame LEVEQUE précédente responsable du SPANC Loire-Layon, avait engagé en 2016 une procédure de révision des contrôles antérieurs à 2012 suite à la parution des nouveaux décrets de cette même année. Cette révision appelée repriorisation fut effectuée sur papier par une personne accréditée, en reprenant les rapports des contrôles de la SAUR.

Dans le compte-rendu de la commission SPANC Loire-Layon du 15 avril 2015, il est affirmé que **« cette étude effectuée sur dossiers, aura valeur de contrôle et n'entraînera pas de nouvelle visite sauf exception. »**

Nous demandons donc à nos adhérents de répondre négativement à toute nouvelle demande de contrôle de leur assainissement tant que ne leur aura pas été remis en main propre le résultat de cette repriorisation.

Cette consigne ne s'adresse bien évidemment pas aux propriétaires d'ANC qui n'ont jamais été contrôlés (entre 200 et 300), et pour lesquels les visites doivent être impérativement réalisées après *présentation par le technicien de la SAUR du règlement intérieur du SPANC et en appliquant les arrêtés de 2012 et non ceux de 2009.*

● TARIFS 2019



200,00 € HT pour une fosse seule non regroupée de 1 à 3m ³ soit	220,00 € TTC
146,00 € HT par fosse pour 4 fosses regroupées soit	160,60 € TTC
137,00 € HT par fosse pour 6 fosses regroupées soit	150,70 € TTC

■ PERLE DU LAYON

SAINT AUBIN DE LUIGNÉ

L'association est dans les derniers préparatifs pour le samedi 20 juillet, et notamment du nouveau parcours « La Traversée du Layon », d'une distance de 18km.

Celui-ci va permettre d'arpenter les 2 rives du Layon, Moulin Guérin d'un côté, Château de la Guerche de l'autre. Les courses enfants débiteront à 17 h45.

Cette année, La Perle du Layon a décidé de soutenir l'association AFELT (Amis et Familles d'Enfants atteints de Leucémies ou de Tumeurs) qui œuvre pour l'amélioration au quotidien des enfants malades.

La soirée sera animée sur les bords par le groupe angevin LCT, avec des airs pop-rocks, autour de l'espace restauration.

Venez courir ou encourager les coureurs et partager un moment de convivialité.

Plus d'informations sur www.laperledulayon.fr



■ JSL

VAL DU LAYON

Cette saison se termine sur de bonnes notes au vu du démarrage. Malgré un groupe peu épargné par les blessures, les seniors masculins sont allés chercher un maintien qui ne leur tendait pas les bras en janvier.



Félicitations aux féminines qui accèdent au niveau régional tant attendu ; aux vétérans qui montent en D2, aux U17 qui valident également l'accession à la D2.

Le club a décidé depuis 2 ans de mettre l'accent sur la jeunesse ; ce sera encore le cas pour la future saison avec l'arrivée d'un nouvel éducateur diplômé et riche d'une expérience auprès des jeunes en la personne de Julien Thomas.

Nous pensons aussi au développement du foot

féminin ; le succès de nos « portes-ouvertes » entièrement dédiées au foot féminin du 18 mai dernier est de bon augure pour la création d'éventuelles équipes jeunes.

Nous avons encore plein de projets (sportifs et extra-sportifs) pour les prochaines saisons et besoin de soutien pour les mettre en œuvre ; on compte sur toutes les bonnes volontés pour pouvoir continuer à pratiquer notre sport avec un plaisir et une ambiance chère à la JSL. !

■ FESTIVAL BLUES EN CHENIN
SAINT LAMBERT DU LATTAY

Blues en Chenin

NASSER BEN DADOO
KATHY BOYE & THE BIG GANG
LITTLE BIG GSTER
AURELIEN MORRO AND THE CHECKERS

16^{ème} édition

31 Samedi 18h / St Lambert
soit / du Lattay (49)

BILLETTERIE SUR PLACE / SANS RÉSERVATION • RESTAURATION SUR PLACE • ent15 - étudiant, demandeur d'emploi 12 - moins de 16 ans 2

Design by www.igcreation.fr

■ CINÉMA PLEIN-AIR
SAINT LAMBERT DU LATTAY



Après la grande réussite de la séance du cinéma de plein air en 2018, nous repartons avec la même équipe pour une seconde édition.

Dès 18h, sur place, vous pourrez vous restaurer en compagnie d'un groupe de musique qui vous accompagnera jusqu'à la séance.

Installation à 20h30 suivie de la projection du film à 21h. Le film projeté sera « La Vache », une comédie à voir en famille.

Pour finir cette belle soirée, un feu d'artifice sera tiré vers 23h15 -23h30.

Venez nombreux ! Parlez-en à vos amis.



■ « TOUS EN RYTHMES »

CHAMP SUR LAYON

L'association « Tous en rythmes » organise des cours de gym adulte à la salle des sports de Champ-sur-Layon , le lundi de 20h30 à 21h30 , du 2 septembre 2019 au 29 juin 2020.

Nous vous proposons de venir à des séances découvertes : les lundis 9 et 16 septembre 2019.

Nous faisons du renforcement musculaire, du step, du cardio et du stretching. Les cours sont assurés par un prof professionnel, tout en restant à l'écoute de chacun.

L'ambiance y est bon enfant et chaque personne y est bien accueillie ! Ce cours est multi-âge, ouvert à toute personne, homme ou femme, de la commune ou hors commune.

N'hésitez pas à venir participer ou observer seul ou à plusieurs durant ces séances.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Hérault Patricia au 02.41.68.01.39.

■ « ZUM'Fit »

THOUARCÉ

L'association ZUM'FIT vous propose un cours de ZUMBA tous les jeudis soir de 20H15 à 21H15 à la Salle Annexe du Layon (THOUARCE).

Un cours festif sur des sons latinos et variés qui permet de se remuscler, transpirer, se recharger tout en s'amusant !

Votre cours d'essai est offert, vous êtes les bienvenu(e)s !

Inscription dès la rentrée 2019.

A partir de 15 ans.

Pas de niveau en ZUMBA : tout public

Plus d'information : zumfitasso@gmail.com

Instructeur ZUMBA : Angéline GOUBAULT (page fb "Angéline Zumba")

L'ADMR RECRUTE

Aide à domicile, pourquoi pas vous ?



Services à la personne

> POURQUOI POSTULER A L'ADMR ?

L'ADMR, l'Association de services à la personne à domicile recherche du personnel d'intervention sur tout le département de Maine-et-Loire.

Une **expérience humaine enrichissante** : vous interviendrez auprès de différents publics : des familles, des personnes âgées ou en situation de handicap.

> POUR QUELLES MISSIONS ?

Des **missions diversifiées** : aide à la personne, garde d'enfants, entretien du domicile et du linge, courses, préparation des repas, accompagnements transports.

> COMMENT POSTULER ?

Contactez le service Recrutement de l'ADMR
06 32 64 62 84 / 06 82 49 01 23 -
recrutement@fede49.admr.org



LPO ANJOU



**Oreillard
ROUX**

© L.-M. Préau

juillet 2019

Vendredi 19 | Lili la libellule 24
 En partenariat avec Saumur Val de Loire
 Le temps d'un après-midi, partez à la rencontre de ces drôles d'insectes volants.
14h30-16h30 | RDV : Montreuil-Bellay, voir l'agenda sur notre site internet

Sortie    **LPO Anjou / Groupe Saumur**
 06 70 64 21 39 / 02 41 67 18 18

Mercredi 24 | Une réserve à papillons 10
 En partenariat avec le Conseil Départemental 49, le Conseil Régional des Pays de la Loire, l'Europe Petits et grands, venez découvrir la vie des papillons sur la Réserve Naturelle Régionale.
9h-11h30 | RDV : parking du Pont-Barré, Beaulieu-sur-Layon

Sortie    **30** **LPO Anjou**
 02 41 44 44 22
Prévoir de bonnes chaussures et de l'eau.



**Murin
de Daubenton**

© L.-M. Préau

août 2019

Mercredi 7 | Croisière ornithologique 30
 Voir informations du mercredi 19 juin, page 22

Nuit internationale de la Chauve-souris 
 À cette occasion, les chauves-souris, animaux mystérieux et méconnus, vous invitent à partager un moment privilégié avec elles. Après un diaporama pour mieux connaître ces adorables petites boules de poils, partez à leur recherche avec du matériel d'écoute d'ultra-sons.

Mercredi 21 | Beaulieu-sur-Layon 10
 En partenariat avec le Conseil Départemental 49, le Conseil Régional des Pays de la Loire, l'Europe
20h-22h30 | RDV : parking du Pont-Barré, Beaulieu-sur-Layon

Diaporama + sortie terrain    **30** **LPO Anjou**
 02 41 44 44 22
Prévoir des lampes de poche et vêtements chauds.

**La LPO
en Anjou...**



Les drapeaux LPO localisent le siège de l'association à Angers et l'antenne de Saumur.
 Les drapeaux rouges localisent les groupes locaux.



**Balbuzard
pêcheur**

© J. Solignac

septembre 2019

Dimanche 1^{er} | La Loire au port de Turquant 35
 Le chemin bordant la Loire de Montsoreau à Souzay est agréable en cette fin d'été. Le niveau du fleuve et la position des bancs de sable ne sont jamais les mêmes. Le Balbuzard pêcheur sera-t-il au rendez-vous ? Quels limicoles verrons-nous cette fois ?
9h-12h30 | RDV : Au port, Turquant

Sortie   **LPO Anjou / Groupe Saumur**
 02 41 44 44 22 / 02 41 67 18 18

Dimanche 8 | Le balbuzard pêcheur 2
 Partez à la recherche du Balbuzard pêcheur autour de Chalennes-sur-Loire : tentatives de pêche, vol, oiseau posé... De nombreuses observations au rendez-vous.
9h-12h | RDV : sur la Loire, Chalennes-sur-Loire

Sortie   **LPO Anjou**
 02 41 44 44 22

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : www.lpo-anjou.org

JUILLET

Mardis 9, 23 Jeudis 4, 18	Randonnée pédestre	9H	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert
J 4	Fête du merci et pique-nique des familles		École St Joseph - St Aubin	École St Joseph - St Aubin	Saint-Aubin
S 20	Course nature	19H	Perle du Layon		Saint-Aubin
21/07 au 11/08	Salon estival de peinture		Commune Val du Layon	Salle Jean de Pontoise	Saint-Aubin

AOUT

Mardis 6, 20 Jeudis 1, 29	Randonnée pédestre	9H	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert
S 3	Concours de pétanque	16h	La Concorde	Autour du stade	Saint-Aubin
S 31	Concours de pétanque		JSL Foot		Saint-Lambert
S 31	Festival Blues en chenin	18h	Blues en chenin	Parc L. Piard	Saint-Lambert

SEPTEMBRE

Mardis 3, 17 Jeudis 12, 26	Randonnée pédestre	9H	Syndicat d'Initiative	Camping de la Coudraye	Saint-Lambert
D 01	Visite dégustation	15h30	Musée de la vigne et du vin d'Anjou	Musée de la vigne et du vin d'Anjou	Saint-Aubin
S 7	Cinéma plein-air suivi du feu d'artifice	18h	Comité des fêtes	Parc L. Piard	Saint-Lambert
D 8	Repas des anciens				
S/D 21/22	Journées du Patrimoine			Commune Val du Layon	Val du Layon

■ Nouvelle activité à St Lambert :
OUVERTURE SEPTEMBRE 2019

CABINET D'ORTHOPHONIE
Murielle TRICOIRE
4 rue de la Treille
49750 Saint Lambert du Lattay
07 82 50 00 05



Prise en charge (sur prescription médicale) :

- * des troubles du langage oral et écrit, retard de parole,
- * retard de langage,
- * trouble d'articulation,
- * dyslexie, dysphasie...
- * des troubles du langage et de la mémoire (AVC, pathologie neurodégénératives...)



■ LE CELLIER DE PAUL
St Lambert du Lattay

Le Cellier de Paul a ouvert ses portes le 21 décembre 2018. Pourquoi ce nom ?

Samuel a souhaité rendre hommage à Paul Petiteau son grand-père, figure locale qui était viticulteur, distillateur, tonnelier et filtreur à façon à Saint Lambert du Lattay. L'idée était aussi de redonner vie à

la vie sociale du village, permettre les retrouvailles et les échanges entre les habitants.

Les clients pourront déguster chaque jour des pièces de viandes sélectionnées auprès de nos fournisseurs, du



poisson frais et pour les jeunes et moins jeunes, des burgers conçus à partir de steak haché frais et de pain du boulanger de Mozé sur Louet (Les burgers sont disponibles également à emporter).

L'objectif est de se fournir localement et de mettre en avant les producteurs locaux. Sans oublier les vins des viticulteurs de Val du Layon qui sont mis en valeur et représentent 90% de la carte.

Le Cellier de Paul
37 rue de la Belle Angevine
Saint Lambert du Lattay
Ouvert du Mercredi midi au dimanche soir
Tel. 02 41 911 811
pour les réservations.

LA RÉDACTION PRÉCISE QUE LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS SONT ÉDITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ ET QUE LEUR CONTENU RESTE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

Directeur de publication : Gérard TREMBLAY.
Conception et rédaction : Commission Communication Val du Layon
Mise en page : Mairie
Impression : Le P'tit Vert



Les prochains articles devront nous parvenir avant le mardi 3 septembre de préférence par mail : communication@valdulayon.fr ou déposés en mairie